



L e s y n d i c a t d e s e a u x d u V i v i e r

c o m m u n i q u é d e p r e s s e

## ***Réhabilitation du site Marot : la cheminée démolie***

Dans le cadre de la réhabilitation du site des anciennes usines Marot, la cheminée doit être démolie. Les travaux entrepris ayant fragilisé cette structure, il sera procédé dès mardi 2 décembre 2008 – sauf difficultés techniques – à sa démolition pour éviter tout risque d'effondrement. Attachée au patrimoine industriel de notre ville, l'actuelle municipalité aurait souhaité préserver cette trace de l'histoire de Niort mais des années de défaut d'entretien du patrimoine niortais ne permettent plus, aujourd'hui, de sauvegarder cet ouvrage.

En revanche, seront conservés, en accord avec l'architecte des bâtiments de France, la forge et l'ancien bâtiment à arcades qui longeait le chemin de la source du Vivier.

Le chantier de réhabilitation des anciennes usines Marot en est actuellement à sa première phase, celle de l'aménagement du terrain situé dans le périmètre de captage de l'eau potable. Il permettra, d'ici fin 2009, d'accueillir les services techniques du Syndicat des eaux du Vivier dans un lieu entièrement rénové. Le coût de l'opération est estimé à 3 millions d'euros.